



**Commune
de
1485 Nuvilly**

**Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire
du mardi 21 mai 2024 à 20h00 au café restaurant Brocafé à Nuvilly**

Présidence	Mme Anne-Marie Durussel, syndique.
Présences	23 citoyens
Excusés	M. Christian Hauswirth
Scrutateurs	Mme Marie-Claude Fontaine et Mme Marie-Louise Brodard
Mode de convocation	Feuille officielle n°18 du 3 mai 2024 Avis tous ménages et affiche au pilier public Site internet

Mme Anne-Marie Durussel ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens. Elle présente M. Christophe Bonny qui est le nouvel administrateur des finances depuis le 1^{er} avril 2024. M. Bonny travaille également à la Corporation forestière Glâne-Farzin à Romont.

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 21 décembre 2023
2. Comptes 2023
 - 2.1 Fonctionnement
 - 2.2 Investissements
 - 2.3 Rapport de l'organe de contrôle
 - 2.4 Rapport de la commission financière
 - 2.5 Approbation
3. Approbation du règlement communal de police
4. Approbation du règlement communal concernant les subventions des places d'accueil extrafamilial de jour.
5. Solde du crédit d'étude pour projet complexe scolaire - buvette
6. Divers

Les comptes 2023 ainsi que les règlements ne seront pas lus à l'assemblée, mais pouvaient être consultés au bureau communal aux heures d'ouverture suivantes :

lundi 13 mai 2024 de 18h00 à 19h00

samedi 18 mai 2024 de 09h00 à 10h00

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 21 décembre 2023

Le procès-verbal est lu par la secrétaire. Il est accepté à l'unanimité.

2. Comptes 2023

Ils sont présentés par Mme Michèle Gagnaux. Comme mentionné dans la convocation, les comptes complets ainsi que le rapport de gestion étaient à disposition pour consultation au bureau communal. Seul le récapitulatif est remis à l'assemblée et commenté. Les comptes ont été révisés par l'organe d'audit BDO SA à Fribourg en date du 12 avril 2024 et approuvés par le Conseil communal lors de la séance du 15 avril 2024.

2.1 Fonctionnement (compte de résultats)

L'exercice 2024 présente un résultat positif de fr. 26'646.62 pour un total de charges de fr. 2'034'817.68. Les postes eau potable, eaux usées et gestion des déchets sont autofinancés à 100%

2.2 Investissements (compte des investissements)

Les dépenses d'investissement de l'exercice se montent à fr. 95'811.03.

Bilan

A la fin de l'année 2023, la fortune nette s'élève à 2'364'941.69, soit fr. 26'646.60 de plus qu'à fin 2022.

L'assemblée est informée des engagements hors bilan auprès des associations de communes. La participation à l'organisation médico-sociale des homes de La Broye se monte à fr. 323'148.40 et à la construction du CO de Cugy à fr. 445'227.--.

2.3 Rapport de l'organe de contrôle

Le rapport d'audit de BDO SA est lu par la secrétaire. Ce dernier recommande à l'assemblée d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

2.4 Rapport de la commission financière

Le rapport détaillé est lu par M. Patrice Bondallaz qui recommande à l'assemblée d'accepter ces comptes. La commission financière adresse un merci particulier à Mme Michèle Gagnaux, arrivée au terme de son engagement de 30 ans d'activités et profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à son successeur M. Christophe Bonny.

2.5 Approbation

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

3. Approbation du règlement communal de police

Les citoyens acceptent ce règlement à l'unanimité.

4. Approbation du règlement communal concernant les subventions des places d'accueil extrafamilial de jour.

M. Jonathan Huzno demande si cela sera compté au prorata du salaire ? Mme Juliette Currat lui répond que le calcul sera basé sur l'avis de taxation mais cela dépendra des différentes structures.

Les citoyens acceptent ce règlement à l'unanimité.

5. Solde du crédit d'étude pour projet de complexe scolaire – buvette.

Explications par Mme Anne-Marie Durussel de ce qui a été fait depuis décembre 2023. Nous devons rencontrer l'entreprise BDO pour avoir des précisions sur l'analyse effectuée.

Mme Anne-Marie Durussel a contacté l'association des communes fribourgeoises, la centrale des missions suisses. C'est cette dernière entité que nous avons sollicité pour la construction du bâtiment communal. Nous devons avoir un état locataire quid ? pour pouvoir bénéficier d'une aide. La buvette serait aussi disponible pour les familles et les citoyens.

Mme Durussel informe qu'avec le conseil, il a été décidé d'avancer dans ce projet. Projet qui par la suite serait finalisé et mis à l'enquête. La commission financière a préavisé favorablement cette dépense.

Emprunt de fr. 61'000.-- intérêts passifs de fr. 3'050.--.

Les citoyens acceptent ce crédit additionnel à l'unanimité.

6. Divers

Mme Anne-Marie Durussel rappelle qu'un match de foot important pour Nuvilly aura lieu demain soir mercredi 22 mai 2024 à Estavayer-le-Lac.

M. Bertrand Pury demande d'effectuer le fauchage des bords des routes cantonales.
M. Patrice Bondallaz remercie le conseil pour la belle table installée à la cabane.

Mme Anne-Marie Durussel adresse ces paroles à Mme Michèle Gagnaux, heureuse retraitée.

C'est le 4 novembre 1994 que Michèle est entrée en fonction au poste de boursière communale. A l'époque nous l'avions reçue à l'école au fond d'une salle de classe. Et oui, le conseil se faisait là-bas ! L'immeuble de l'administration était alors en construction.

Michèle a connu l'évolution et y a contribué beaucoup aussi, il y a eu tout d'abord l'informatique. Mme Marie-Thérèse Marchon qui avait laissé le poste de boursière travaillait avec les grands livres de comptes.

A l'époque beaucoup de documents se copiaient avec le stencil. Autre époque !

Durant la carrière de Michèle, il lui a fallu s'adapter aux nouveaux programmes, aux directives de l'Etat de Fribourg, aux différents fournisseurs informatiques etc.

C'est toujours avec beaucoup d'appréhension qu'elle a abordé ces changements car Michèle est minutieuse, précise, intègre et organisée. En gros, c'est une employée modèle. Il fait bon la côtoyer, c'est une collègue, une amie, une belle personne !

Michèle a dû s'adapter aussi aux différents conseillers communaux, à 3 syndics, 2 secrétaires avec chacun des idées et des façons de faire.

Il règne une bonne ambiance à l'administration, une bonne entraide. Michèle a aussi beaucoup contribué à la mise en service du système de gestion électronique des votations Sygev, rassurant pour Sophie.

Pour moi, c'est 30 ans de collaboration avec Michèle et je ne vous cache pas qu'elle va me manquer dans le paysage de l'administration.

Elle a décidé de prendre une retraite anticipée pour pouvoir profiter de son mari, de sa famille et enfin pouvoir faire diverses activités afin de découvrir notre beau pays. Ce sera une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons de faire et de combler toutes ses envies.

Nous la fêterons prochainement en bonne et due forme et voici un petit présent en attendant.

Du fond du cœur merci !

Pour le secrétariat, toujours plus de travail mais cela se passe bien et Mme la syndique a beaucoup de plaisir à travailler avec cette équipe.

Mme Anne-Marie Durussel remercie Rui et Helena qui nous mettent à disposition la salle.

Elle souhaite une bonne soirée à toutes et tous et a le plaisir de partager le verre de l'amitié ainsi qu'une agape.

Fin de l'assemblée à 20h55


Anne-Marie Durussel, syndique




Sophie Renout, secrétaire

Nuvilly, le 21 mai 2024